



BPJEPS

Animation Sociale

Brevet Professionnel Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport
Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

La Réunion

du 13/11/2023
au 11/12/2024

Durée de la formation

615 h
de formation aux CEMÉA

600h minimum
de structure (1140h en
alternance)

Inscriptions

du 17/07/2023
au 25/09/2023

Test de sélection

05/09/2023
et 02/10/2023

Positionnement

du 11/10/2023
au 13/10/2023

Accessible à tous

Pour plus de précision, contactez
accueil@cemea-reunion.org

Quel est le métier d'animateur.trice social.e ?

L'animateur.trice participe à l'évolution des personnes, des groupes et des organisations en favorisant le développement des liens sociaux et en agissant pour l'autonomie des personnes et des groupes.

L'animateur.trice social.e exerce son activité au sein de structures privées du secteur associatif (centres sociaux, structures médico-sociales, structures d'éducation populaire, écoles spécialisées), de collectivités territoriales, d'établissements relevant de la fonction publique hospitalière.

Brevet Professionnel Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Le BPJEPS AS atteste des compétences en matière de conception et de conduite des projets d'animation. Elle vise le développement de la relation, l'insertion sociale et l'émancipation des individus.

Il permet également de participer à la mise en oeuvre de partenariats locaux, d'encadrer des groupes dans le cadre de l'animation sociale, de participer aux actions de communication et promotion de la structure employeuse ainsi que de participer à son fonctionnement.

Les particularités de cette formation

Cette formation s'adresse à toutes personnes souhaitant se former à l'animation sociale.

Elle a pour objectif de **former les professionnel.les d'aujourd'hui et de demain** en accompagnant leur montée en compétences.

Il s'agira pour les personnes en formation de :

- Découvrir, identifier et comprendre l'animation sociale dans sa globalité
- Maîtriser les outils et techniques de l'animation sociale
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation citoyenne





Contenus et méthodes privilégiés

La formation en centre est constituée de séances de travail en présentielle, alternant travail individuel, travail en petits et grands groupes.

Méthodes pédagogiques mobilisées : mise en situation, pratique d'outils issus de l'éducation nouvelle, échanges de pratiques, apports théoriques, analyses et pratiques d'activités. L'analyse de situations professionnelles vécues est menée tout au long de la formation pour permettre une prise de distance avec la pratique et le terrain.



Accès à la formation

Les pré-requis et exigences requises pour la formation conformément à la réglementation :

- Attestation de formation relatives au secourisme : PSC 1 ou équivalent.
- Justifier de 200h d'animation

Vous êtes dispensez des 200h d'animation si vous répondez à l'un des critères de [l'annexe IV du référentiel BPJEPS mention Animation Sociale](#) issus de Arrêté du 9 novembre 2016 (BAFA ou équivalent).

Modalités et délais d'accès :

- Transmettre un dossier d'inscription complet
- Réussir les tests de sélection : une épreuve écrite et épreuve orale

Merci de remplir la fiche de renseignement :

<https://framaforms.org/formulaire-de-renseignement-bpjeeps-as-1689149501>

⇒ Objectifs

La formation est précédée par une étape de positionnement qui permet l'individualisation du parcours.

La formation est construite autour de 4 Unités Capitalisables (UC) issues du référentiel.

UC1 - Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure :

Cette UC demandera au candidat de savoir :

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenne
- Contribuer au fonctionnement d'une structure.

UC2 - Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure :

- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation.

UC3 - Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale :

Le candidat devra démontrer sa capacité à

- Organiser, gérer et évaluer les activités
- Encadrer un groupe dans le cadre des activités de l'animation sociale
- Accueillir les publics.

UC4 - Mobiliser les démarches d'éducation populaire

- Situer son activité d'animation sociale dans un territoire
- Maîtriser les outils et techniques de l'animation sociale
- Conduire les activités d'animation sociale.

_ € Tarif et financement

Le BPJEPS peut être financé dans le cadre :

- d'un financement personnel
- d'un contrat d'apprentissage : apprentissage ou professionnalisation
- du plan de formation de l'employeur (OPCO)
- du Compte Personnel de Formation
- d'un financement "Pole Emploi"

Nos responsables de formation sont disponibles afin de vous aider à monter votre projet de formation.

Pour toute demande de devis contacter devis@cemea-reunion.org



Pour les personnes recrutées dans le cadre de l'apprentissage, le salaire et la formation seront prise en charge par Uniformation.

Les modalités financières s'inscrivent dans un plan de formation spécifique entre l'association nationale et les associations territoriales.



Évaluation et validation

Pour valider sa formation et obtenir le BPJEPS AS, le candidat devra valider l'ensemble des UC à travers des épreuves de certifications :

- UC 1 et UC 2 : production d'un document écrit suivi d'un entretien
- UC 3 et UC 4 : production d'un écrit, support à une mise en situation professionnelle d'encadrement suivi d'un entretien